

Image not found or type unknown



## Sous quelles conditions un Licenciement éco est-il possible ?

Par **JUNIA**, le **22/06/2010** à **18:35**

Bonjour,

La société de services m'employant est semble t-il en difficulté.

50Ke de perte en 2009 sur 750Ke de CA.

Mon employeur peut-il procéder pour cette raison à un licenciement économique ?

A vous lire,

Salutations.

J. LIPPI